

28 mai 2010 -11:55

Appartient à [Conseil des ministres du 28 mai 2010](#)

Belgacom

Modification des statuts

Modification des statuts

Sur proposition de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui modifie les statuts de la société anonyme de droit public Belgacom.

Ces modifications ont pour objectif de prolonger pour 3 ans les pouvoirs conférés au Conseil d'administration dans le but :

- du rachat d'actions propres en cas de préjudice grave et imminent pour la société ;
- d'augmenter le capital en cas d'offre publique d'achat.

Ces modifications ont été approuvées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 avril 2010.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe